

Baulmes - Vuitebœuf
Rances - Champvent
Essert-s.-Champvent
Valeyres-s.-Rances
Villars-s.-Champvent
Vugelles-La Mothe
Sergey - L'Abergement
Method - Suscévaz
Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au jeudi: 09h00 - 11h00

Mercredi après-midi: 14h00 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: A la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES
Pas de messe



RANCES

Administration communale

Greffe municipal
Contrôle des habitants
Bureau des étrangers

Dès le 18 mai 2020, les horaires des bureaux de votre commune vont reprendre comme suit:

Greffe municipal

Ouverture le lundi de 18h00 à 19h00

Contrôle des habitants et bureaux des étrangers

Ouverture le mardi de 18h30 à 19h30
et le jeudi matin de 10h00 à 11h00

Le respect des précautions d'hygiène ont été mises en place afin de vous accueillir à nouveau dans les meilleures conditions.

La Municipalité

Requête en abattage d'arbre Réf.: 05/2020

Situation: Parcelle N° 172 - Rue du Noux 3

Propriété de: Finger Laurence

Essences: 1 épicéa commun

Motifs: A proximité d'un bouleau dont les branches sont endommagées par l'épicéa. Empiètement sur la parcelle voisine (Pisler A.). Etat sanitaire mauvais à mi-hauteur.

Date de la requête: 02.05.2020

La Municipalité autorise l'abattage de l'arbre.

Affichage au pilier public du 04.05.2020 au 24.05.2020.

Les oppositions peuvent être déposées au greffe municipal durant les heures d'ouverture du bureau (lundi de 18h00 à 19h00) ou sur rendez-vous au N° 024 459 20 41.

La Municipalité



BAULMES

www.baulmes.ch

Conseil communal - Convocation

Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers, vous êtes convoqués en séance du Conseil pour le:
mardi 19 mai 2020 à 20h00
à la salle des fêtes de Baulmes

avec l'ordre du jour suivant:

1. Appel d'entrée.
2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 12 février 2020.
3. Communications du bureau.
4. Communications de la Municipalité.
5. Liste des prochains préavis.
6. Rapport de la commission de gestion sur la tournée de plaine du 11 janvier 2020 et vote.
7. Rapport de la commission ad hoc chargée d'étudier le préavis 25/2020 relatif à l'approbation du volet stratégique du Plan directeur régional (PDR) du Nord Vaudois et vote.
8. Annonce du retrait de la motion déposée par Madame Carole Beati: Sauvegarde du patrimoine immobilier et de la vie sociale villageoise en achetant le restaurant de l'Auberge.
9. Divers et propositions individuelles.
10. Appel de sortie.

Le bureau du Conseil

Société de tir sportif Misterdam Baulmes

Dates des tirs 300 mètres 2020

MAI

Mercredi 13.05 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Mercredi 20.05 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Mercredi 27.05 de 18h00 à 20h30

Entraînement

JUIN

Mercredi 03.06 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Mercredi 10.06 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Mercredi 17.06 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Mercredi 24.06 de 18h00 à 20h30

Entraînement

JUILLET

Mercredi 01.07 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Samedi 04.07 de 9h00 à 17h00

Entraînement

Mercredi 08.07 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Mercredi 15.07 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Mercredi 22.07 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Mercredi 29.07 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Bibliothèque de Baulmes

Réouverture de la bibliothèque le 11 mai 2020 avec joie mais les précautions habituelles.

Horaires jusqu'à fin juin:

Lundi: 9h30 - 11h00

Mercredi: 19h00 - 20h30

Prière de vous conformer aux indications en place pour la sécurité de tous.

L'accueil des classes n'est pas envisageable pour le moment. Nous prendrons contact avec les enseignants pour le retour des livres.

La Municipalité



VUITEBŒUF

www.vuitebœuf.ch

Autorisation

Dans sa séance du 4 mai 2020, la Municipalité a autorisé Monsieur et Madame David et Teha'amana Bornand à poser une piscine rectangulaire tubulaire démontable dans le jardin de leur villa sis sur la parcelle N° 533.

Elections complémentaires à la Municipalité du 21 juin 2020

Suite aux démissions de:

Monsieur Jean-Luc Stäubli, Municipal, et Monsieur Pierre Guignard, Syndic, les listes de candidatures et de parrainages sont à disposition au Bureau communal.

Une fois remplies, ces dernières seront à remettre en main propre à la greffe municipale **jusqu'au lundi 25 mai 2020, à 12 heures.**

Ouverture exceptionnelle du bureau de la greffe: le lundi 25 mai 2020 de 11h00 à 12h00.

Ouverture habituelle le lundi de 18h00 à 19h00.

Le bureau communal



RANCES

Elections complémentaires de deux conseillers(ères) municipaux(ales)

Dimanche 21 juin 2020

Décision du 30 avril 2020

LES PRÉFETS DU DISTRICT JURA-NORD VAUDOIS
Vu:

- la loi du 16.05.1989 sur les droits politiques (LEDP) et son règlement d'application du 25.03.2002 (RLEDP),
- la démission de **Monsieur Jean-Luc STÄUBLI, Municipal,**
- la démission de **Monsieur Pierre GUIGNARD, Syndic**
- l'arrêté du Conseil d'Etat du 22 avril 2020,
- l'autorisation du Bureau électoral cantonal du 28 avril 2020,

convoquent:

Les électrices et les électeurs de la **Commune de Rances** le **dimanche 21 juin 2020** pour élire deux conseillers(ères) municipaux(ales).

En cas de second tour, celui-ci aura lieu le **dimanche 12 juillet 2020**.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Cette élection aura lieu selon le système majoritaire à deux tours (majorité absolue au premier tour et relative en cas de second tour).

Vu la situation exceptionnelle liée au COVID-19, en cas de second tour, l'élection aura lieu selon la procédure de vote par correspondance trois semaines après le premier tour.

Une élection tacite est possible tant au premier qu'au second tour éventuel.

Le vote au bureau de vote n'est pas possible. Seul le vote par correspondance peut être exercé et ce pour les deux tours de scrutin.

CORPS ÉLECTORAL

Font partie du corps électoral communal (à l'exclusion des personnes faisant l'objet d'une curatelle de portée générale pour cause de trouble psychique ou de déficience mentale (art. 390 et 398 CC):

- les citoyens suisses, hommes et femmes, âgés de dix-huit ans révolus et qui ont leur domicile politique dans la Commune, inscrits au rôle des électeurs et pourvus du matériel officiel ;
- les personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de dix-huit ans révolus, domiciliées dans la Commune, qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et sont domiciliées dans le Canton de Vaud depuis trois ans au moins, inscrites au rôle des électeurs et pourvus du matériel officiel.

Seront automatiquement incluses dans le rôle les personnes qui remplissent les conditions ci-dessus ou qui les rempliront d'ici au jour du scrutin.

Le rôle des électeurs peut être consulté au greffe municipal durant les heures normales d'ouverture des bureaux.

DÉPÔT DES LISTES

Le dernier délai pour le dépôt des listes est fixé :

- **au lundi 25 mai 2020 à 12 heures précises au greffe municipal pour le premier tour;**
- **au mardi 23 juin 2020 à 12 heures précises au greffe municipal en cas de second tour.**

Toute liste de candidature doit:

- être signée par 3 électeurs domiciliés dans la Commune avec l'indication de leur(s) nom(s), prénom(s), année de naissance, lieu(x) d'origine, profession et domicile ;

- mentionner un mandataire et un suppléant; à défaut, le premier des signataires est considéré comme mandataire et le suivant comme suppléant;
- être accompagnée d'une déclaration d'acceptation signée par chacun des candidats qu'elle porte; la signature peut être remplacée par celle d'un mandataire au bénéfice d'une procuration spéciale jointe à la déclaration ;
- porter une dénomination distincte et indiquer le nom(s), prénom(s), année de naissance, lieu(x) d'origine, profession et domicile de chacun des candidats.

Le greffe municipal prend note des date et heure du dépôt des listes et s'assure de leur conformité.

Toutes personnes intéressées à la fonction de conseiller(ère) municipal(e) peuvent se renseigner auprès de la Municipalité le lundi soir à 19h00 ou auprès de Madame Valérie Cottens Vice-Syndic N° 079 393 24 05.

Des listes de candidature sont à disposition auprès de la greffe municipale.

En complément à la procédure légale et pour des besoins d'organisation, il est immédiatement fait mention à la Préfecture ainsi qu'au Bureau électoral cantonal (021 316 44 00 - droits-politiques@vd.ch) si l'élection est tacite ou s'il y aura un scrutin aux urnes.

La Municipalité

Demande de permis de construire (P)

Commune: Rances

Compétence: (ME) Municipale Etat

Réf. communale: 04/2020

CAMAC N°: 189605

Parcelle N°: 141

ECA N°: --

Coordonnées (E/N): 2530124/1179141

Nature des travaux: Transformation. Echange d'antennes pour le compte de Salt Mobile SA et ajout d'antennes pour le compte de Swisscom (Suisse) SA sur une installation de communication mobile existante / VD_1001D - VLSR / concernant les technologies 2, 3, 4 et 5 G.

Situation: Rue d' En Haut la Ville 14

Note de recensement architectural: --

Propriétaire, promettant, DDP: Albert Cherbuin

Auteur des plans: Schaer Stefan, AXIANS SCHWEIZ AG

Demande de dérogation: ---

Particularités: L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir

CAMAC N°: 147249

Enquête publique ouverte du 09.05.2020 au 07.06.2020.

La Municipalité



VALEYRES SOUS RANCES

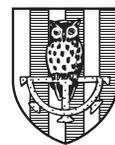
Autorisation

Dans sa séance du 5 mai 2020, la Municipalité a autorisé M^{me} et M. Cardoso à effectuer les travaux suivants:

Parcelle N°: 26

Nature de l'ouvrage: Pose d'une piscine, démontable, dimensions 5,03 x 2,74 x 1,22 m, contenance 13,4 m³.

La Municipalité



VUGELLES LA MOTHE

Autorisation

Dans sa séance du 23 avril 2020, la Municipalité a autorisé Monsieur J.-J. Marchand à effectuer les travaux suivants, conformément à la réglementation en vigueur:

Nature de l'ouvrage: Remplacement de l'avent en bois par un store en toile fixé sur la façade sud du bâtiment situé à la route de l'Arnon 3.

Description du modèle: Store à cassette. Dimensions: 4 m de large x 3 m de long. Equipement: Moteur électrique, LED et manivelle de secours. Couleur de la toile: gris anthracite

Parcelle N°: 74

La Municipalité

Election complémentaire d'un(e) conseiller(ère) municipal(e)

Dimanche 21 juin 2020

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Suite à la démission de notre Syndic au 31.12.2019 et au report des élections complémentaires initialement prévues en avril dernier, le corps électoral communal est convoqué le **dimanche 21 juin 2020** pour procéder à l'élection d'un(e) conseiller(ère) municipal(e) selon le système majoritaire à deux tours.

Vu la situation exceptionnelle liée au COVID-19, en cas de second tour, l'élection aura lieu le dimanche 12 juillet 2020 (selon la procédure de vote par correspondance, trois semaines après le 1^{er} tour).

Une élection tacite est possible tant au premier tour qu'au second tour éventuel.

Le vote au bureau de vote n'est pas possible; seul le vote par correspondance peut être exercé et ce pour les deux tours de scrutin.

Toute personne au bénéfice du droit de vote communal souhaitant s'investir dans le cadre de notre Commune et se porter candidate, peut déposer une liste; chaque candidature devra être parrainée par trois électeurs du village.

Pour obtenir une liste, veuillez vous adresser directement auprès du greffe (077 425 48 93) ou auprès de M^{me} Robba (079 469 18 84), qui se tiennent volontiers à votre disposition.

Les listes devront impérativement être déposées au greffe municipal, au plus tard le :

- **Lundi 25 mai 2020, à 12h00 précises, pour le 1^{er} tour.**
- **Mardi 23 juin 2020, à 12h00 précises, pour le 2^e tour.**

La Préfecture convoquera ultérieurement le corps électoral pour l'élection du ou de la Syndic(que) qui se déroulera courant août 2020.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous accueillir au sein de notre exécutif.

La Municipalité



METHOD

Dispense d'enquête Autorisation municipale

La Municipalité a décidé dans sa séance du 4 mai 2020, d'autoriser des travaux de rénovation et rafraî-



METHOD

chissements intérieurs ainsi que le remplacement des fenêtres dans les appartements du bâtiment Clos-Cugnez 8 et 10, parcelle N° 63, propriété de Monsieur Nicolas Evrard.

La Municipalité

Dispense d'enquête Autorisation municipale

La Municipalité a décidé dans sa séance du 4 mai 2020, d'autoriser l'installation d'une PAC pour la piscine sur la propriété de Monsieur Hervé Torche, parcelle N° 809 au Chemin des Champs-aux-Oyes I.

La Municipalité

Autorisation - Dispense d'enquête

La Municipalité a décidé dans sa séance du 4 mai 2020, de réaliser un terrain de basketball (100 m²) et une place de ping-pong (25 m²) à la route de Suscévaz, parcelle N° 159.

Les plans sont consultables pendant 20 jours au pilier public. Les éventuelles remarques/oppositions sont à adresser à la Municipalité **jusqu'au 1^{er} juin 2020**.

La Municipalité

Déchetterie communale

La déchetterie communale sera à nouveau **ouverte au public**:

dès le samedi 9 mai 2020 de 9 h 00 à 11 h 30

Nous vous informons que la déchetterie ne sera plus ouverte les mercredis. Vous pouvez toujours bénéficier de l'éco-point que nous avons installé pour les cartons, les verres et le pet au chemin des Grebeires.

L'accès est toujours limité à 4 personnes. Nous demandons aux usagers de respecter scrupuleusement les distances sociales et les mesures d'hygiène de l'OFSP.

La Municipalité



LIGNEROLLE

Dispense d'enquête

Dans sa séance du 4 mai 2020, la Municipalité de Lignerolle a autorisé M. Clément Stevenin, Montée du Village 11 à Lignerolle, à effectuer les travaux suivants:
- Pose d'une palissade/brise-vue en bois naturel

La Municipalité

SOLCREATIONS

OGENS - YVERDON-LES-BAINS - BAULMES

Les sols... notre passion

Parquets bois véritable
Stratifié - Ponçage
Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino
Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

Depuis 30 ans **www.solcreations.ch**
à votre service **021 887 74 30**
024 426 07 26



Administration et magasin
Z.I. En Rionzi 3
1358 Valeyres-sous-Rances
info@electroval.ch
www.electroval.ch

Planchas à gaz et électriques haut de gamme du fabricant espagnol Simogas ainsi que toute une série d'accessoires.



Plancha à gaz RAINBOW
Plaque de cuisson 70 cm en
acier laminé
CHF 595.-



Plancha électrique DREAM
Plaque de cuisson 45 cm en
acier laminé
CHF 399.-



**Chariot pour plancha
RAINBOW**
CHF 350.-

MAGASIN EN LIGNE :
WWW.SHOP.ELECTROVAL.CH
LIVRAISON GRATUITE
DANS LA RÉGION

ELECTRICITÉ - TÉLÉCOM - INDUSTRIE - ÉCLAIRAGE PUBLIC - APPAREILS MÉNAGERS



Au vu de la crise sanitaire Covid-19 et des mesures à mettre en place nous vous informons

qu'il ne sera pas possible de reprendre les cours de gym avant la rentrée d'août 2020

Nous vous communiquerons de plus amples informations dans le courant de l'été

Nous vous souhaitons une bonne continuation et nous réjouissons de vous revoir tous en forme

Salutations sportives

**Le comité FSG L'HÉLVÉTIENNE
Valeyres-sous-Rances**



**Stores
Vente - Réparation**
Patrik Jaccard
Ruelle de la Tuilière 6
1321 ARNEX-SUR-ORBE

Stores toiles - Pergolas - Stores à lamelles - Volets roulants
Volets aluminium - Moustiquaires - Moustiquaires rideau chaînettes - Stores intérieurs - Stores Vélux - Fenêtres PVC - Entretien - Réparation - Motorisation

**Restons solidaires
pour les indépendants locaux**

Avec Général Stores, les insectes restent dehors

DEVIS GRATUIT - TRAVAIL SOIGNÉ

Natel 079 306 99 93 - E-mail: generalstores@bluewin.ch